



**AMICALE DES ANCIENS MARINS et
MARINS ANCIENS COMBATTANTS
DE SAINT PRIEST ET DES ENVIRONS**

Association loi 1901

Affiliée à la FAMAC Fédération reconnue d'utilité publique

1 Grande Rue – 69800 Saint Priest

COMPTE RENDU REUNION MENSUELLE DU 05 AVRIL 2024

Chers Amicalistes,

Ci-dessous le compte rendu de notre réunion mensuelle qui s'est tenue le 05 avril 2024 à 19h

Président de séance : Patrick SAINT-GUIRONS

Secrétaire de séance : Patrice MONTIGNY

11 amicalistes présents :

- Patrick SAINT-GUIRONS
- Patrice MONTIGNY
- Didier MARTEAU
- Luc BERLIET
- Alain VINEL
- Bernard ALIANI
- Patrick MARMONT
- Bernard ALIANI
- Patrick MARMONT
- Bernard LUCHT
- Jean-Pierre LUCHT

3 excusés :

- Raoul ABETEL
- Aldo LOMBARDI
- Lucien LORENZO

Ordre du jour :

- Relevé du courrier
Nous avons reçu l'attestation d'assurance et nous nous mettrons en conformité auprès de la maison des associations
Les timbres FAMMAC sont arrivés, nous attendons la finalisation des cartes rigides pour les distribuer
Nous avons reçu les remerciements de Patrick Grenaud pour l'enterrement de sa mère

Amicale des anciens marins :

Tel : 04 78 20 19 40 message sur répondeur

Président : 07 83 66 78 63

Secrétaire : 06 29 43 75 24

Mail : secretaire@anciensmarinssaintpriest.fr



AMICALE DES ANCIENS MARINS et MARINS ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT PRIEST ET DES ENVIRONS

Association loi 1901

Affiliée à la FAMAC Fédération reconnue d'utilité publique
1 Grande Rue – 69800 Saint Priest

Mail préfecture :

- Rejet du siège social : la préfecture reconnaît la salle Mosaïque comme siège social. Le nécessaire sera fait par le Président pour envoi du nouveau siège social
- Rejet de la liste des dirigeants : il manquait sur le PV envoyé à la préfecture la liste des adjoints aux poste de Vice-Président, secrétaire-adjoint et trésorier-adjoint. Le nécessaire sera fait par le Président pour régularisation.

➤ Point sur matinée diots

Le Président remercie TOUS les participants sans lesquels elle n'aurait pas eu cet éclat avec cette météo incertaine.

Un remerciement particulier pour notre doyen Jean-Pierre verdoulet qui au lendemain de ses 80 printemps n'a pas hésité à mettre la main à la patte lors du rangement

Le bénéfice très honorable doit être mis en rapport avec celui de la matinée cochonnailles. L'achat des boissons ayant été groupé pour les 2 événements.

Pour l'année prochaine prévoir 50 l de blanc

➤ Questions diverses

Nettoyage de printemps 22 juin

Repas départ en vacances 22 juin

Repas mensuel avril 27 avril : cassoulet de Castelnaudary réponse par mail pour le 19 avril

Prochaine réunion 3 mai

Passage de la bière à 2€ affiche en cours de réalisation

La SNSM, a bien reçu notre et don et a remercié notre Président.

Le Président

Informations Marines

Le BRF Jacques Stoskopf reçoit son fanion

Prises de commandement

Direction : Marine / Publié le : 12 avril 2024

Le 10 avril 2024, le bâtiment ravitailleur de forces (BRF) *Jacques Stoskopf* a reçu son fanion des mains du contre-amiral Arnoux, adjoint organique à Brest du commandant de la Force d'action navale. La cérémonie s'est déroulée au sein des Chantiers de l'Atlantique.

Amicale des anciens marins :

Tel : 04 78 20 19 40 message sur répondeur

Président : 07 83 66 78 63

Secrétaire : 06 29 43 75 24

Mail : secretaire@anciensmarinssaintpriest.fr



AMICALE DES ANCIENS MARINS et MARINS ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT PRIEST ET DES ENVIRONS

Association loi 1901

Affiliée à la FAMAC Fédération reconnue d'utilité publique

1 Grande Rue – 69800 Saint Priest



La cérémonie s'est déroulée au sein des **Chantiers de l'Atlantique**.

C'est la première cérémonie militaire du **BRF Jacques Stosskopf**. Elle marque la création d'un équipage d'armement, et constitue la première étape de la vie d'un bâtiment de combat. Le fanion du **Jacques Stosskopf** porte son motif symbolique, et constitue le véritable emblème de l'unité.

L'équipage d'armement du **Jacques Stosskopf** constitue le socle du futur navire. Au sein des **Chantiers de l'Atlantique**, il participe au suivi quotidien de la construction. Futurs cadres du navire, leur expertise et le retour d'expérience du **Jacques Chevallier** leur permet de travailler de concert avec la Direction générale de l'armement, l'**Organisation conjointe de coopération en matière d'armement (OCCAr)** et les industriels **Chantiers de l'Atlantique et Naval Group**.

En à peine quelques mois, le savoir-faire unique des Chantiers de l'Atlantique a permis de monter les blocs à partir des panneaux, et de commencer à assembler des blocs de près de mille tonnes entre eux. Les tronçons avant et arrière seront réunis en un seul bloc au cours du mois d'avril. La cérémonie de mise flot et la prise de commandement se dérouleront en septembre 2024.

Avec un tonnage qui sera, avec ses sisterships, le deuxième de la flotte (31 000 tonnes), le **Jacques Stosskopf** sera un acteur-clef de la Marine de demain ; il assurera le soutien à la mer d'une force navale, et principalement du groupe aéronaval, autour du porte-avions **Charles de Gaulle** et du futur porte-avions de nouvelle génération.

Amicale des anciens marins :

Tel : 04 78 20 19 40 message sur répondeur

Président : 07 83 66 78 63

Secrétaire : 06 29 43 75 24

Mail : secretaire@anciensmarinssaintpriet.fr